

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
0220101	13005261	20044725 20056486 20058321 20060122 20062637 20064690 20066612 20067697	Parka hiver Express Power noir

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200257		75% polyester / 25% polyuréthane

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Reflex-Material :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN 343:2003/A1+AC - Protection contre la pluie (Classe 3 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 3 pour la résistance à la vapeur d'eau)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet du rapport de test N° ZH535 132160.2

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 21.04.2018



Lukas Loosli
Direction



Karin Spahr
Technicien du vêtement